

Ville de Landivisiau - Séance du 28 juin 2018 - n° 2018/327

## VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS PAR FINISTERE HABITAT

Madame Laurence CLAISSE, Maire, rappelle au Conseil municipal que, depuis plusieurs années, Finistère Habitat favorise l'accèsion à la propriété de ses locataires en leur permettant de racheter les logements occupés à des conditions préférentielles.

**CONSIDERANT** que, dans le cadre de son Plan Stratégique de Patrimoine, le Bureau du Conseil d'Administration de Finistère Habitat propose de mettre en vente 26 logements collectifs situés rue d'Arvor,

**CONSIDERANT** que s'ils ne souhaitent pas se porter acquéreur du logement, les locataires en place bénéficient toujours du droit au maintien,

**CONSIDERANT** que l'avis du Maire de la commune doit être recueilli avant la poursuite de la procédure engagée par Finistère Habitat pour la mise en vente de ces logements,

**CONSIDERANT** la décision favorable du Bureau du Conseil d'Administration de Finistère Habitat et les conditions de mise en vente énoncées ci-dessus tenant au caractère social de ces cessions,

**VU** l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages » en date du 20 juin 2018,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Par 22 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau », 1 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau », 4 abstentions du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 1 non-participation au vote du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous »,**

**EMET un avis favorable** à la mise en vente des 26 logements Finistère Habitat situés rue d'Arvor.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	23
POUR	22
CONTRE	1

Fait à Landivisiau, le 28 juin 2018.

  
Le Maire,  
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le 02 JUIL 2018

Et de la publication, le 02 JUIL 2018

Fait à Landivisiau, le 02 JUIL 2018

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL